

## Appel à projets - Comédie du Livre 2019

La 34<sup>e</sup> édition de la Comédie du Livre se déroulera les 17, 18 et 19 mai 2019 et mettra à l'honneur la littérature suisse. Comme chaque année, la manifestation proposera conférences, rencontres, animations et séances de dédicaces à destination de tous les publics. L'événement se déroulera sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle et dans le réseau des médiathèques du territoire de la Métropole. Afin d'enrichir et de renouveler l'offre des animations proposées durant ces trois jours, la Direction des Médiathèques et du livre lance un appel à projets.

### Objectifs

- Sélectionner les partenaires de la 34<sup>e</sup> Comédie du Livre
- Enrichir la programmation par des animations variées, centrées autour de la littérature et du monde du livre
- Encourager les actions culturelles portées par des acteurs locaux

### Qui ?

L'appel à projets est ouvert à tous les acteurs culturels, exerçant une activité à l'année et susceptibles de proposer :

- des actions en lien avec la programmation littéraire axée autour de la littérature suisse.
- 18 propositions d'ateliers et d'animations valorisant les métiers et activités du livre à destination de la jeunesse.

### Quels critères ?

Le projet devra être en lien avec la ligne de programmation de la Comédie du Livre. Un jury sélectionnera les projets en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Pertinence du projet au regard des enjeux et objectifs de la manifestation (30%)
- Pertinence du projet au regard de la programmation littéraire proposée et du thème choisi (20%)
- Faisabilité technique et logistique (30%)
- Adéquation du projet aux moyens humains et financiers (20%)

### Membres du jury

Vice-Président de Montpellier Méditerranée Métropole délégué à la culture

Directrice artistique et littéraire de la manifestation

Directeur des médiathèques et du livre

Représentant de l'équipe de production de la Comédie du Livre

### Quand ?

La 34<sup>e</sup> Comédie du Livre se déroulera les 17, 18 et 19 mai 2019.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 31 janvier 2019.

### Financement

Les prestations seront rémunérées dans le cadre de contrats d'animation.

## Calendrier 2018-2019

- Téléchargement des dossiers en ligne, sur le site de la Comédie du Livre ([www.comediedulivre.fr](http://www.comediedulivre.fr)) : 3 décembre 2018.
- Retour des dossiers – 31 janvier 2019 dernier délai.
- Publication des projets retenus – 10 février 2019.
- Accompagnement logistique des projets retenus – février à mai 2019.
- Signature des contrats – mars 2019.
- Prestation – 17, 18 et 19 mai 2019.
- Mise en paiement des prestations – juin 2019.

*L'envoi ou le dépôt de dossier sera confirmé par un accusé de réception de notre part. Cet accusé réception vaut **inscription** à l'appel à projets, mais ne vaut pas acceptation du projet.*

Pour tout renseignement :

Direction des Médiathèques et du livre  
Mission Livre,  
Médiathèque centrale Émile Zola  
240, rue de l'acropole  
34 000 Montpellier

04 34 88 76 68

[comediedulivre@montpellier3m.fr](mailto:comediedulivre@montpellier3m.fr)

## Règlement

Article 1 – Montpellier Méditerranée Métropole offre aux acteurs culturels la possibilité de participer à la Comédie du livre 2019 en proposant des animations ou des ateliers ouverts au public.

Article 2 – Chaque structure est libre d’envoyer plusieurs projets.

Article 3 – Le dossier doit être envoyé ou déposé :

- par mail, à l’adresse suivante : [comediedulivre@montpellier3m.fr](mailto:comediedulivre@montpellier3m.fr)
- par courrier à :
  - Comédie du Livre
  - Médiathèque centrale Émile Zola
  - 240, rue de l'acropole
  - 34 000 Montpellier
- directement, à cette même adresse, à l’accueil de la médiathèque.

Article 4 – Les porteurs de projets retenus devront assister aux réunions d’information et devront tenir informée l’équipe Comédie du Livre de l’avancement du projet.

Article 5 – Les porteurs de projets seront tenus de fournir leurs besoins matériels et techniques dans les délais qui leur seront indiqués.

Article 6 – Les porteurs de projets seront tenus de fournir des contenus rédigés à intégrer dans le programme de la manifestation dans les délais qui leur seront indiqués.

Article 7 – Les porteurs de projets retenus seront prévenus par courrier électronique.

Article 8 – La participation à cette opération entraîne l’acceptation du présent règlement.

L’appel à projets devra être obligatoirement accompagné des éléments suivants :

- Le présent dossier dûment complété
- Un devis TTC détaillant l’intégralité des coûts d’organisation du projet
- Une lettre d’accompagnement
- Un RIB

Documents facultatifs

- Des éléments visuels (vidéos ou photos)

## Fiche de candidature

Dénomination de la structure : .....

N° de SIRET : .....

Adresse du siège social : .....

.....

Personne signataire pour la structure : .....

Qualité du signataire : .....

Personne référente pour le projet : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

**Titre de la proposition :** .....

**Type de proposition :** .....

(atelier, animation, spectacle, lecture...)

### Thème :

- Littérature suisse
- Métiers, activités et techniques du livre et de l'écrit

### Public

- à destination d'un public scolaire (*le vendredi uniquement*)
- à destination d'un public jeunesse (*précisez l'âge éventuellement*) : .....
- à destination d'un public adulte uniquement
- à destination de tous les publics
- accessible aux personnes en situation de handicap
- accessible à un nombre limité de personnes (*précisez*) : .....
- sur inscription préalable

### Tarif :

- gratuit
- payant (*précisez les modalités*) : .....



## Éléments techniques

Lieu envisagé (*surface, lieu ouvert ou fermé, capacité d'accueil...*) :

.....

.....

.....

.....

### Rappel des éléments à fournir :

- Le présent dossier complété
- Un devis détaillé TTC
- Un RIB
- Tout élément supplémentaire que vous jugerez utile de nous communiquer

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 31 janvier 2019**